

LES PUBLICATIONS DU
CERCLE AVENIR & PROGRÈS



• RECUEIL 2026 •

LES LETTRES DE CAP 2026

Les six premières newsletters
du Cercle Avenir & Progrès

Janvier – Juin 2026



Penser. Débattre. Agir pour faire société.

Avant-propos du Président

Chers membres, chers amis,

Ce recueil rassemble les six premières newsletters publiées par le Cercle Avenir & Progrès en 2026.

Mois après mois, ces lettres témoignent d'une même ambition : **penser avec rigueur, débattre librement et agir utilement pour faire société**. Elles rendent compte de nos travaux, de nos rencontres, de nos propositions et de la progression d'un Cercle qui a choisi de ne pas se limiter au constat.

Au fil de ce premier semestre, CAP a poursuivi sa structuration, approfondi ses réflexions sur l'école, le logement, la sécurité, la justice, l'autorité et le pacte républicain, tout en affirmant davantage sa volonté de contribuer utilement au débat public.

Ces lettres racontent ainsi une étape importante de notre histoire collective : celle d'un think tank qui grandit, se rassemble et transforme progressivement ses analyses en propositions.

Je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette dynamique, par leurs travaux, leurs interventions, leurs idées et leur engagement.

Jean-Luc SCEMAMA

Président du Cercle Avenir & Progrès

www.cercleaveniretprogres.org



Penser. Débattre. Agir pour faire société.

Cercle Avenir & Progrès (CAP) — Newsletter n°1

Édito du Président — Jean-Luc Scemama



« Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts. » — Isaac Newton

À l'aube de l'année 2026, le Cercle Avenir & Progrès adresse à chacune et chacun ses vœux les plus sincères de santé, de confiance et de lucidité. Lucidité, car notre pays traverse une période de tensions et de fractures qui ne peuvent plus être niées

ni contournées par l'incantation.

Face à ces défis, CAP assume une conviction simple : le mieux-vivre ensemble n'est pas un supplément d'âme, mais une condition essentielle de la vitalité démocratique et de la cohésion nationale. Faire société suppose de recréer un langage commun, d'accepter le désaccord sans disqualification, et de renouer avec une responsabilité collective assumée.

Fidèle à son identité, le Cercle Avenir & Progrès n'est ni un parti politique, ni un cercle fermé d'experts. Il est un espace de travail indépendant et pluraliste, où se rencontrent citoyens, élus, responsables économiques, associatifs et académiques. Notre ambition est claire : transformer des constats souvent anxiogènes en pistes d'action concrètes, partageables et évaluables, au service du pays.

En 2026, CAP poursuivra ses travaux sur des enjeux majeurs : l'école, la sécurité, le pacte social, le travail, la soutenabilité budgétaire, la qualité du débat public et la place de la France en Europe et dans le monde. Notre méthode repose sur trois piliers : des analyses rigoureuses, des propositions réalistes et un lien constant avec le terrain.

Si 2026 ne sera pas l'année des miracles, elle peut être celle du retour au réel, du courage intellectuel et de la reconstruction patiente du lien collectif. Une nation ne se répare pas par des slogans, mais par des femmes et des hommes capables de regarder la vérité en face et d'agir ensemble, malgré leurs désaccords.

C'est à cette exigence que CAP entend continuer de contribuer.

Jean-Luc Scemama

Président du Cercle Avenir & Progrès

[Lire l'éditorial intégral sur le site du CAP →](#)

CAP, pourquoi un site et une newsletter ?

Le Cercle Avenir & Progrès se dote d'un site et d'une newsletter pour rendre ses travaux accessibles, assumer la transparence de ses méthodes et contribuer de manière lisible au débat public. L'objectif est clair : dépasser une communication réservée aux cercles internes et donner à voir des analyses étayées, des constats partagés et des propositions opérationnelles, utiles à la réflexion comme à l'action.

À qui s'adressent-ils ?

- Aux citoyennes et citoyens engagés qui souhaitent comprendre les enjeux contemporains sans simplification ni posture partisane.
- Aux responsables publics, élus, acteurs économiques et associatifs à la recherche d'analyses rigoureuses et de pistes concrètes.
- À toute personne intéressée par une réflexion indépendante, pluraliste et exigeante sur le "faire société".

Ce que vous y trouverez

- Les éditoriaux et prises de position du CAP,
- Les travaux des Groupes de travail (synthèses, constats, propositions),
- Des retours sur les rencontres et auditions de personnalités,
- Des contributions thématiques et, le cas échéant, des tribunes ou publications.

Le rythme éditorial choisi

Newsletter : un rendez-vous mensuel, pour suivre l'avancement des travaux et les temps forts du Cercle.

Site internet : des publications au fil de l'eau, au rythme des travaux et des contributions, sans logique d'actualité immédiate, ni course au commentaire.

[Découvrir le site du Cercle Avenir & Progrès](#)

Temps forts



À travers sa carte de vœux 2026, le Cercle Avenir & Progrès a souhaité exprimer une conviction simple et exigeante : face aux fractures, la société ne se décrète pas, elle se construit.

Cette formule résume l'ambition de CAP : privilégier le dialogue, la responsabilité et le progrès partagé, non comme des slogans, mais comme des principes d'action concrets au service de la cohésion nationale.

 [Télécharger la carte de vœux CAP 2026 \(PDF\)](#)

Travaux des groupes de travail

Au cœur de la démarche du Cercle Avenir & Progrès, les Groupes de travail constituent le lieu où la réflexion collective se structure, s'approfondit et se transforme en propositions opérationnelles. Réunissant des membres aux parcours et expertises complémentaires, ils visent à établir des constats étayés, à formuler des questions centrales et à préparer des contributions susceptibles d'éclairer l'action publique et le débat citoyen.

Les travaux présentés ci-dessous reflètent l'état d'avancement des réflexions menées au sein des Groupes **Logement**, **Sécurité** et **École**, trois enjeux majeurs de la cohésion républicaine.

Groupe de travail Logement

Animé par Michel Ruimy et Viviane Meyer

Constats clés

- Le logement constitue une **institution centrale du pacte républicain** : il conditionne la cohésion sociale, la mobilité résidentielle, l'équilibre territorial et l'accès effectif à l'égalité des chances.
- La crise actuelle du logement n'est plus conjoncturelle ni sectorielle, mais **structurelle et systémique**, malgré un effort public annuel supérieur à 37 milliards d'euros.
- L'insuffisance de l'offre, l'empilement normatif, la faible mobilité du parc social et le retrait progressif des investisseurs privés alimentent des **fractures territoriales durables**, particulièrement marquées dans les zones tendues et à Paris.

Question centrale travaillée

Comment refonder une politique du logement **lisible, efficace et territorialisée**, capable de garantir l'accès à un logement digne et abordable tout en contribuant à la cohésion républicaine et à la transition écologique ?

Suite prévue

- Analyse approfondie des mécanismes de blocage de l'offre et des effets territoriaux de la crise du logement,
- Comparaisons européennes sur l'efficacité des politiques publiques du logement,
- Formulation de **recommandations stratégiques structurées** à court, moyen et long terme, en vue d'une refondation du modèle français du logement à l'horizon 2030–2040.

Documents joints à cette newsletter

- Synthèse des travaux de la Commission Logement du Cercle Avenir & Progrès,
- Documents spécifiques consacrés au logement à Paris.

👉 Synthèse complète du Groupe Logement →

👉 Zoom sur le logement à Paris →

Groupe de travail Sécurité

Animé par Gilbert Métoudi et Michel Ruimy

Constats clés

- La sécurité constitue un **socle indispensable du pacte républicain** : sans sécurité effective des personnes et des biens, le vivre-ensemble se délite.
- La France ne souffre pas prioritairement d'un manque de moyens, mais d'un **déficit d'efficacité** dans l'utilisation des ressources humaines et financières engagées.
- Une part significative de l'action des forces de sécurité est entravée par des **contraintes organisationnelles et procédurales**, limitant la présence visible et continue sur le terrain.

Question centrale travaillée

Comment transformer les moyens existants en **action opérationnelle lisible**, efficace et durable, afin de renforcer concrètement le sentiment de sécurité des citoyens ?

Suite prévue

- Élaboration d'un **diagnostic chiffré** des moyens humains et financiers de la sécurité intérieure,
- **Analyse comparative européenne**,
- Formulation de **préconisations opérationnelles et stratégiques** visant à améliorer l'efficacité globale du dispositif public.

👉 Synthèse complète du Groupe Sécurité (site CAP) →

Groupe de travail École

Animé par Anne Binder et Jacques Halimi

Constats clés

- La **baisse du niveau scolaire** est désormais avérée et trouve en grande partie son origine dès l'école primaire.
- L'école primaire joue un rôle déterminant dans l'acquisition des savoirs fondamentaux et dans la **construction de l'esprit critique et du**

comportement civique.

- Les difficultés observées appellent une réflexion globale sur les **contenus, les méthodes d'enseignement, le soutien aux enseignants** et les relations avec les familles, dans un contexte de transformations technologiques.

Question centrale travaillée

La mission actuellement confiée à l'école primaire est-elle **adaptée aux enjeux éducatifs, sociaux et civiques** de la France contemporaine ?

Suite prévue

- Diffusion d'un **questionnaire** à des spécialistes de l'école primaire,
- **Entretiens approfondis** menés jusqu'à la mi-février,
- Élaboration de **contributions argumentées** en amont des prochaines échéances municipales.

👉 **Synthèse complète du Groupe École (site CAP) →**

CAP en action — Les personnalités reçues par CAP

Depuis sa création, le Cercle Avenir & Progrès a accueilli des responsables publics, experts et intellectuels afin d'éclairer ses travaux et nourrir le débat public sur les grands enjeux contemporains.

2023

- **Logement — enjeux immobiliers** avec **Olivier Safar** — Président de l'UNIS (Union des syndicats de l'immobilier)
- **Table ronde – « La France face au défi du vivre-ensemble »** avec **Manuel Valls**, ancien Premier ministre ; **Laurent Hénart**, Président du Parti radical ; **Astrid Panosyan-Bouvet**, députée ; **Caroline Yadan**, députée ; **Florence Bergeaud-Blackler**, anthropologue au CNRS et **Fadila Maaroufi**, directrice du *Café laïque* (Bruxelles)

2024

- **Intégration et trajectoires individuelles** par **Radouane Kourak** — Journaliste
- **Intégration et organisation de l'islam de France** par **Hakim El Karoui** — Fondateur de l'AMIF

- **Mieux vivre ensemble et action territoriale** par **Emmanuel Dupuis** — Sous-préfet, directeur de cabinet de la préfète du Val-de-Marne
- **Institutions et perspectives politiques** par **Xavier Bertrand** — Ancien ministre, président de la Région Hauts-de-France
- **Rencontre – « L'école aujourd'hui »** par **Iannis Roder**, directeur de l'Observatoire de l'Éducation (Fondation Jean Jaurès) et **Alain Seksig**, secrétaire général du Conseil des sages de la laïcité

2025

- **Table ronde – « Sécurité des personnes et cybersécurité »** avec **Frédéric Péchenard**, ancien Directeur général de la Police nationale ; **David Znati**, expert en informatique agréé par la Cour de cassation et **Emmanuel Dupuy**, président de l'Institut Prospective et Sécurité en Europe (IPSE)
- **Sécurité, terrorisme et financement** par **Nathalie Goulet** — Sénatrice
- **Élections municipales à Paris** par **David Alphonse** — Conseiller de Paris, coprésident de *Changer Paris*
- **Dépense publique : réalités et perspectives** par **Agnès Verdier-Molinié** — Directrice de l'IFRAP
- **Insécurité et politiques publiques** par **Frédéric Lauze** — Secrétaire général du Syndicat des commissaires de la Police nationale

Vie du Cercle — Accueil des nouveaux membres CAP

Le Cercle Avenir & Progrès se réjouit d'accueillir de nouveaux membres dont les parcours enrichissent la diversité des regards et la qualité des travaux.



Philippe Markowitz

Parrainé par Gilbert Métoudi

Professionnel de la promotion immobilière, Philippe Markowitz dirige une entreprise à taille humaine, en lien direct avec les élus et les acteurs du logement. Son expérience de terrain et sa connaissance des problématiques urbaines contribuent aux travaux du CAP sur le logement, la sécurité et le vivre-ensemble.



Marie-José Pinaud

Parrainée par Pierre Bellaloum

Après des études d'Histoire et de Droit à Paris Panthéon-Sorbonne, Marie-José Pinaud a mené un parcours entrepreneurial dans la santé, mêlant direction financière, innovation médicale et formation professionnelle. Fondatrice de plusieurs structures dédiées au diabète et à la formation des soignants, elle allie exigence économique, sens de l'analyse et attention portée à l'humain.



Jean Rognetta

Parrainé par Anne Binder

Journaliste, ancien directeur de la rédaction de Forbes France et France Editor de Project Syndicate, Jean Rognetta est également fondateur de la newsletter Qant et du podcast « En toute subjectivité ». Observateur attentif des mutations économiques et sociales, il apporte au CAP son expertise des médias, du débat public et des grands enjeux contemporains.



Gilles Samama

Parrainé par Gilbert Métoudi et Jean-Luc Scemama

Fondateur et dirigeant d'un groupe d'enseignement supérieur privé, Gilles Samama apporte son expérience du monde de l'éducation aux travaux du Cercle Avenir et Progrès, attentif aux enjeux de cohésion sociale de responsabilité et de transmission. Il contribue aux réflexions du CAP sur le vivre-ensemble et l'engagement citoyen

Rendez-vous



Prochaine newsletter CAP : février 2026

Remerciements

Le Cercle Avenir & Progrès remercie en premier lieu ses lecteurs, ainsi que les personnalités et experts extérieurs ayant contribué à ses travaux.

CAP remercie également l'équipe éditoriale de cette newsletter, **Zakia Ouhmida** et **Sasha Malka**, les Présidents des Groupes de travail, les parrains et marraines des nouveaux membres, ainsi que **Viviane Meyer** et **Michel Ruimy**, Vice-présidents, pour leurs contributions.

Cercle Avenir & Progrès (CAP)

Think tank citoyen, humaniste et indépendant — Fondé en 2023

[Visiter le site](#)

[🔗 Site web](#) | [✉️ Contact](#) | [🔔 S'abonner / se désabonner](#)



Penser. Débattre. Agir pour faire société.

Cercle Avenir & Progrès (CAP) — Newsletter n°2

Édito du Président — Jean-Luc Scemama



Les municipales 2026 : réinventer le lien démocratique au cœur de la tourmente

Depuis juin 2024, notre pays traverse une instabilité politique inédite sous la Ve République. Trois Premiers ministres en dix-huit mois, une difficulté chronique à faire adopter les textes budgétaires, une défiance croissante envers les institutions : le spectacle politique alimente l'idée d'une démocratie représentative incapable de produire les compromis attendus. La confiance des Français envers leurs institutions s'effondre.

Dans ce contexte, les élections municipales prennent une dimension particulière. Les préoccupations exprimées par les citoyens — sécurité, école, tranquillité, publique fiscalité locale, accès aux services publics — rappellent une évidence trop souvent oubliée : la démocratie ne se vit pas seulement à Paris, mais dans toutes nos rues, tous nos quartiers et toutes nos communes.

Le risque est grand de voir ces élections instrumentalisées comme un simple prélude à la présidentielle de 2027. Or nos territoires ne peuvent être réduits à des pions sur

l'échiquier des stratégies partisans. Le niveau municipal demeure, au contraire, un espace où la politique peut retrouver sa fonction première : organiser la vie collective, arbitrer les intérêts, construire du commun.

C'est précisément dans les périodes de crise que l'échelon local peut redevenir un laboratoire démocratique. Là où la politique nationale suscite défiance et lassitude, l'action de proximité peut restaurer de la confiance par la clarté et la responsabilité et la continuité.

Les municipales de 2026 engagent ainsi bien plus qu'un choix d'équipes locales. Elles interrogent notre capacité à refaire société, à tenir un pacte social et républicain mis à l'épreuve, et à réaffirmer ce qui fait lien dans un pays traversé par les fractures. Le lien démocratique ne se décrète pas d'en haut : il se construit ici, maintenant, ensemble.

« La politique n'est pas l'art de gérer les choses, mais l'art de rendre possible ce qui est nécessaire. » — **Hannah Arendt**

Jean-Luc Scemama

Président du Cercle Avenir & Progrès

[Lire l'éditorial intégral sur le site du CAP →](#)

CAP, pourquoi un site et une newsletter ?

Le Cercle Avenir & Progrès s'est doté d'un site et d'une newsletter afin de rendre ses travaux accessibles, expliciter sa méthode et contribuer de manière lisible au débat public.

CAP n'est ni un parti politique ni un espace militant. Il est un lieu de réflexion indépendant, pluraliste et exigeant, au service du *faire société*, en prise avec les

réalités de terrain et les enjeux institutionnels.

 [Découvrir la méthode et les axes de travail du CAP](#)

[Accéder aux publications](#)

Travaux des groupes de travail

Les groupes de travail du Cercle Avenir & Progrès ont poursuivi leurs travaux au cours des dernières semaines.

Ce temps de réflexion collective a permis de consolider les diagnostics, d'affiner les questions centrales et de replacer les problématiques sectorielles – sécurité, école, institutions, cohésion territoriale - dans une lecture transversale du pacte social et républicain.

S'agissant du logement, les conclusions et recommandations de la Commission Logement ont été **actualisées**, tant au niveau national que pour la situation spécifique de Paris. Ces travaux s'appuient sur un diagnostic documenté et proposent une stratégie structurée à court, moyen et long terme, articulant cohésion sociale, efficacité économique et équilibre territorial.

Les synthèses relatives à la politique du logement en France et à Paris seront **remises dans les prochains jours au ministre du Logement ainsi qu'à plusieurs députés**, afin d'éclairer concrètement les arbitrages en cours et de contribuer au débat législatif.

Fidèle à sa vocation, le CAP n'entend pas se limiter au constat : il se positionne comme **force de proposition auprès des décideurs publics**, en mettant à disposition des analyses cohérentes, opérationnelles et responsables, au service de

l'intérêt général.

Les prochaines productions s'inscriront dans cette même logique d'exigence, d'indépendance et d'impact.

[Accéder aux recommandations actualisées adressées aux pouvoirs publics](#)

[Consulter toutes nos publications](#)

Positions et contributions - Tribunes

Au cours des dernières semaines, le CAP a transmis des tribunes à des médias nationaux, notamment :

- Une tribune relative au projet de **Haut-Commissariat à la diversité et aux diasporas**,
- Une tribune consacrée à la **mission de l'école primaire dans la transmission républicaine**.

Ces contributions s'inscrivent dans une même ligne de réflexion : défense de l'universalisme républicain, refus de l'assignation identitaire institutionnalisée, et rappel du rôle central des institutions de proximité — école, justice, services publics, communes — dans la cohésion nationale.

 [Lire la tribune – Haut-Commissariat diversité et diasporas \(PDF\)](#)

 [Lire la tribune – École primaire et transmission républicaine \(PDF\)](#)

FOCUS CAP — Violence des mineurs, quand le pacte social vacille

Les récentes violences impliquant des mineurs ne relèvent plus du simple fait divers. Leur fréquence, leur brutalité et leur mise en scène interrogent frontalement notre capacité collective à **faire société**.

Cette violence change de nature. Elle est de plus en plus gratuite, collective, filmée, diffusée. Elle révèle un affaiblissement profond des mécanismes de transmission, une crise de l'autorité légitime et un sentiment d'impunité qui fragilise le pacte social.

Au-delà des réponses ponctuelles, ces phénomènes posent une question de fond : que reste-t-il du contrat implicite qui permet à des individus de vivre ensemble sous des règles communes ?

Les travaux conduits par le CAP mettent en évidence plusieurs facteurs convergents :

- l'érosion de l'autorité éducative et parentale,
- la désorientation de l'école, sommée de tout réparer sans moyens adaptés,
- l'impact massif du numérique sur la socialisation des jeunes,
- la lenteur et l'illisibilité de la réponse institutionnelle.

Face à ces constats, le CAP défend une approche globale : restaurer une autorité juste et assumée, réaffirmer l'exigence éducative, responsabiliser l'ensemble des acteurs — familles, école, institutions — et redonner sens à la transmission républicaine.

Il ne s'agit pas de céder à la peur ni à la stigmatisation, mais de nommer les dérèglements réels pour reconstruire des repères communs.

 **Lire la note CAP – Violence des mineurs : comment reconstruire le vivre-ensemble et refaire société ? (PDF) →**

Vie du Cercle — Accueil des nouveaux membres CAP

Le Cercle Avenir & Progrès poursuit son développement en accueillant de nouveaux membres dont les parcours, les compétences et les engagements enrichissent la qualité des travaux et la diversité des regards.



Danièle Attias

Parrainée par Jean-Luc Scemama

Professeure d'économie à CentraleSupélec (Paris-Saclay et Pékin), ancienne fondatrice d'un think tank lyonnais ayant donné lieu à la publication de l'ouvrage « *Citoyen, tu peux encore agir !* ». Ses travaux de recherche portent sur l'économie, l'innovation, l'intelligence artificielle et les enjeux géopolitiques, qu'elle souhaite mettre au service des réflexions prospectives du CAP.



Philippe Casamajor

Parrainé par Viviane Meyer

Chirurgien-dentiste honoraire, ancien maître de conférences praticien hospitalier à l'Université Paris Diderot, président honoraire de l'Académie nationale de chirurgie dentaire. Marqué par une histoire familiale intimement liée à la justice et à l'histoire européenne, il souhaite contribuer aux réflexions du CAP sur le dérèglement institutionnel, la crise de l'autorité et la relation entre justice et citoyens.



Dominique Nadler

Parrainée par Pierre Bellaloum et Zakia Ouhmida

Chirurgien-dentiste récemment retraitée, engagée sur les questions de laïcité, d'égalité des chances, de féminisme et de fin de vie. Elle partage avec le CAP la conviction qu'il est encore possible d'agir pour ne pas laisser aux générations futures une société désorientée.



Florence Pouzenc

Parrainée par Jean-Luc Scemama

Notaire associée depuis près de vingt ans, experte en droit de la famille et droit de l'entreprise, familière du débat public institutionnel. Son parcours en matière de gouvernance et d'auditions parlementaires rejoint pleinement la culture de responsabilité et de dialogue portée par le CAP.

Faire société : une exigence collective

Faire société n'est ni un slogan ni une posture morale.

C'est un travail exigeant, parfois inconfortable, qui suppose de nommer les tensions, de refuser les faux consensus et de réaffirmer les principes qui rendent la vie commune possible.

Dans cette perspective, le CAP poursuivra ses travaux dans les semaines à venir autour du **pacte social et républicain**, qui constituera également le fil conducteur de

son **grand événement public du 30 mars**, accueilli à la **mairie du 9e arrondissement de Paris**.

Cette rencontre réunira des personnalités issues d'horizons institutionnels, académiques et associatifs, dont nous avons obtenu l'accord de participation :

- **Jeannette BOUGRAB**, ancienne ministre, membre du Conseil d'État
- **Marie-Laure BROSSIER**, Comité Laïcité République, Collectif 7 octobre
- **Benjamin MOREL**, constitutionnaliste, maître de conférences à l'Université Paris Panthéon-Assas
- **Guillaume TRICHARD**, ancien Grand Maître du Grand Orient de France

Ce rendez-vous sera l'occasion de croiser analyses juridiques, retours d'expériences de terrain et responsabilités institutionnelles pour éclairer les conditions concrètes du vivre-ensemble aujourd'hui.

Faire société exige lucidité, courage et constance. Le CAP entend contribuer à ce débat avec indépendance et rigueur.

 **Rejoindre le Cercle Avenir & Progrès**

Rendez-vous



Prochaine newsletter CAP : mars 2026

Remerciements

Le Cercle Avenir & Progrès remercie en premier lieu ses lecteurs, ainsi que les personnalités et experts extérieurs ayant contribué à ses travaux.

CAP remercie également l'équipe éditoriale de cette newsletter, **Zakia Ouhmida** et **Sasha Malka**, les Présidents des Groupes de travail, les parrains et marraines des nouveaux membres, ainsi que **Viviane Meyer** et **Michel Ruimy**,

Vice-présidents, pour leurs contributions.

Cercle Avenir & Progrès (CAP)

Think tank citoyen, humaniste et indépendant — Fondé en 2023

[Visiter le site](#)

[!\[\]\(c6747d08ffcbb3c0701a343df825d2f1_img.jpg\) Site web](#) | [!\[\]\(fb82ab59dfa4a4b29f52070e1009fd14_img.jpg\) Contact](#) | [!\[\]\(ab5b6130abe1fdf566360da2edf1045e_img.jpg\) S'abonner / se désabonner](#)



Penser. Débattre. Agir pour faire société.

Cercle Avenir & Progrès (CAP) — Newsletter n°3

Édito du Président et de la Vice-Présidente





Jean-Luc Scemama Viviane Meyer

**Le pacte républicain à l'épreuve :
il est encore temps de le refonder**

Il est des moments où une société doit regarder en face ce qu'elle est devenue. La France traverse l'un de ces instants de vérité. Le pacte républicain — ce contrat fondateur bâti sur la trinité Liberté, Égalité, Fraternité — ne s'est pas effondré brutalement. Il s'est effrité, silencieusement, sous le poids conjugué de la défiance, des fractures territoriales et d'un sentiment diffus d'abandon.

Les chiffres sont là, têtus. Selon le baromètre CEVIPOF 2024, **37 % seulement des Français déclarent faire confiance aux institutions politiques**. Moins d'un citoyen sur trois.

Lorsque l'État recule — déserts médicaux, fermetures d'écoles rurales, délais judiciaires interminables — ce n'est pas seulement un service qui disparaît : c'est une promesse qui se brise.

Ce décrochage n'est pas une fatalité : il est le produit de choix politiques. Et des choix contraires peuvent le corriger.

Les fractures du pacte républicain

Six lignes de faille fragilisent aujourd'hui l'équilibre républicain :

- fracture sociale et économique, marquée par le déclassement et la mobilité bloquée,
- fracture institutionnelle, avec une défiance croissante envers les partis et les institutions,

- fracture territoriale, entre métropoles dynamiques et territoires en retrait,
- fracture culturelle et identitaire, autour du récit collectif et du fait religieux,
- fracture informationnelle, nourrie par la désinformation et les bulles médiatiques,
- fracture générationnelle, les jeunes exigeant que les promesses républicaines soient réellement tenues.

Ces fractures convergent vers un point de tension central : la capacité de la République à tenir ses promesses d'égalité et de cohésion.

Notre agenda républicain

Face à ces constats, le Cercle Avenir & Progrès défend cinq axes d'action :

- renforcer la participation citoyenne,
- réduire les inégalités territoriales,
- revitaliser l'école républicaine,
- réaffirmer la laïcité comme projet partagé,
- consolider la solidarité nationale.

Ces axes constitueront également le fil conducteur du grand événement public du CAP le 30 mars prochain à la mairie du 9^e arrondissement de Paris.

Refonder le pacte républicain n'est pas une nostalgie : c'est une nécessité.
Et cette refondation commence par le débat.

Jean-Luc Scemama, Président

Vivane Meyer, Vice-Présidente

[Lire l'éditorial intégral sur le site du CAP →](#)

Regard sur la société d'un membre du CAP

Chaque mois, un membre du Cercle Avenir & Progrès propose un regard sur une

tension qui traverse notre vie collective.

Plutôt que de commenter l'actualité immédiate, cette rubrique part d'une question simple qui révèle un paradoxe du débat public : entre les principes que nous affirmons et les réalités que nous observons.

Chaque Paradoxe du mois ouvre une réflexion. Lorsque le sujet le justifie, il pourra être approfondi par une note d'analyse du CAP.

Parce qu'avant de proposer des solutions, il faut souvent commencer par poser les bonnes questions.

Le paradoxe du mois de mars

Municipales 2026 : la cohésion nationale commence-t-elle encore dans nos communes ?

Par Zakia Ouhmida, chargée de la stratégie de communication du Cercle Avenir & Progrès

La commune est, en théorie, le lieu où la politique devient concrète : école, sécurité, propreté, transports, services publics.

Et pourtant un premier paradoxe apparaît.

L'élection la plus locale de notre système politique est de plus en plus interprétée comme un moment de politique nationale.

Les municipales deviennent parfois un test politique ou une répétition générale de l'élection présidentielle.

Dans le même temps, **les attentes envers les maires n'ont jamais été aussi fortes** : sécurité, cohésion sociale, transition écologique, réussite scolaire.

Mais leurs marges d'action se réduisent : normes multiples, dépendance financière à l'État, complexité institutionnelle.

On demande ainsi aux communes de **maintenir le tissu social... tout en leur laissant parfois moins d'aiguilles et de fil pour le recoudre.**

La question posée est simple : la commune peut-elle encore être le lieu où la démocratie reste compréhensible et proche des citoyens ?

Groupes de Travail

Groupe de Travail Éducation (animé par Anne Binder & Jacques Halimi)

École primaire : votre regard nous intéresse

L'école primaire est le premier lieu où une génération apprend à lire, écrire, compter... mais aussi **à vivre ensemble**.

Les difficultés observées au collège et au lycée prennent souvent racine dans les premières années de scolarité.

Le groupe **Éducation du Cercle Avenir & Progrès** mène actuellement une réflexion sur :

- la mission de l'école primaire
- les contenus d'enseignement
- la place des enseignants
- le rôle des familles
- l'organisation du système éducatif

Afin d'enrichir cette réflexion, nous souhaitons recueillir l'avis :

- ✓ des enseignants
- ✓ des parents
- ✓ des élus
- ✓ des professionnels de l'éducation
- ✓ des citoyens

Questionnaire : 3 à 5 minutes

Le dialogue précède toute transformation durable.

Répondre au questionnaire

Groupe de Travail Autorité & Pouvoir (animé par Viviane Meyer & Jean-Luc Scemama)

Le Groupe de travail “*Autorité et Pouvoir*” a pour mission d’analyser les formes contemporaines de légitimité, les transformations des rapports de pouvoir et les conditions d’une autorité juste dans une société démocratique, laïque et traversée par les logiques de communication, d’influence et de désinformation.

Il s’attachera à proposer des repères d’analyse et des recommandations utiles pour un mieux vivre dans notre pays.

Lire le compte-rendu du mois (PDF)

Groupe de Travail Justice (animé par Eric Sebban et Gérard Bigle)

Le **Groupe de Travail Justice** du Cercle Avenir & Progrès a tenu sa première réunion le **4 mars dernier**. Cette rencontre inaugurale avait pour objectif de poser les premiers jalons d’une réflexion collective sur le fonctionnement de l’institution judiciaire et sur les conditions d’une **justice lisible, efficace et légitime dans une démocratie contemporaine**.

Les échanges ont permis de faire émerger plusieurs constats largement partagés dans le débat public mais qui méritent d’être analysés avec rigueur.

Plusieurs axes de réflexion ont été identifiés :

- **la question des moyens de la justice**, régulièrement évoquée par les professionnels du secteur et souvent au cœur des débats sur les délais de traitement

des procédures ;

- **la perception d'une insuffisante exécution de certaines peines**, qui nourrit une incompréhension croissante dans l'opinion publique et interroge la crédibilité de la réponse pénale ;
- **une institution dont le fonctionnement reste souvent mal compris des citoyens**, en raison de la technicité du droit et de la complexité des procédures ;
- **le développement des modes alternatifs de règlement des différends**, notamment la médiation, qui permettent dans certains cas de restaurer le dialogue entre les parties et d'apaiser les conflits.

Dans la continuité de sa vocation, le Cercle Avenir & Progrès souhaite aborder ces questions **dans une perspective d'analyse indépendante et de dialogue avec les acteurs du monde judiciaire.**

Le groupe est **ouvert aux membres du CAP et aux personnes souhaitant contribuer à cette réflexion.**

 [Lire le compte-rendu \(PDF\)](#)

Positions et contributions - Tribunes

Le CAP poursuit sa contribution au débat public à travers plusieurs tribunes transmises à des médias nationaux.

Parmi les thèmes récents :

- l'avenir de l'école primaire dans la transmission républicaine
- le projet de Haut-Commissariat à la diversité et aux diasporas

Ces contributions s'inscrivent dans une même ligne :

- ✓ défense de l'universalisme républicain
- ✓ refus de l'assignation identitaire

✓ rôle central des institutions de proximité dans la cohésion nationale

 Lire les tribunes du CAP

Faire société : une exigence collective

**Grand événement public du CAP
Pacte social et cohésion nationale
30 mars 2026 à 19h00**

Mairie du 9^e arrondissement de Paris – 6 rue Drout 75009 Paris

Dans un contexte de fractures démocratiques et sociales, **refaire société** suppose un débat exigeant entre responsables publics, chercheurs et acteurs de terrain.

Le Cercle Avenir & Progrès organise le **30 mars prochain** une rencontre exceptionnelle réunissant plusieurs personnalités issues d'horizons complémentaires.

Intervenants confirmés

- Jeannette Bougrab

Ancienne ministre — Conseil d'État

- Marie-Laure Brossier

Comité Laïcité République — Collectif 7 octobre

- Benjamin Morel

Constitutionnaliste — Université Paris Panthéon-Assas

- Guillaume Trichard

Ancien Grand Maître du Grand Orient de France

Cette rencontre permettra de croiser analyses juridiques, retours de terrain et réflexions institutionnelles autour d'une question centrale :

Comment reconstruire les conditions du vivre-ensemble aujourd'hui ?

 [Télécharger l'invitation \(PDF\)](#)

 [S'inscrire à la conférence](#)

Vie du Cercle — Accueil des nouveaux membres CAP

Le Cercle Avenir & Progrès poursuit son développement en accueillant de nouveaux membres dont les parcours enrichissent la diversité des regards et la qualité des travaux.

Le CAP réunit des experts issus du monde académique, économique, institutionnel et associatif autour d'une ambition commune : contribuer au débat public avec indépendance, exigence et responsabilité.

 [Rejoindre le Cercle Avenir & Progrès](#)

Rendez-vous



Prochaine newsletter CAP : avril 2026

Remerciements

Le Cercle Avenir & Progrès remercie :

- ses lecteurs
- les personnalités et experts ayant contribué à ses travaux
- les présidents des groupes de travail

Ainsi que l'équipe éditoriale de cette newsletter :

Zakia Ouhmida et Sasha Malka

Cercle Avenir & Progrès (CAP)

Think tank citoyen, humaniste et indépendant — Fondé en 2023



Site web



Contact



S'abonner / se désabonner

[Visiter le site](#)



Penser. Débattre. Agir pour faire société.

Cercle Avenir & Progrès (CAP) — Newsletter n°4

Édito du Président



Jean-Luc Scemama

CAP, un cercle qui agit, qui avance et qui propose

Chers membres, chers amis,

Cette quatrième édition de notre newsletter mensuelle paraît avec, une fois encore, la fierté de vous rendre compte d'un **Think tank en mouvement**.

En trois ans d'existence, le Cercle Avenir et Progrès a trouvé son rythme : un rythme soutenu, exigeant, fidèle à l'ambition qui nous a réunis : **être utiles à notre société, œuvrer à l'amélioration du vivre ensemble et formuler des propositions concrètes aux décideurs politiques, en toute indépendance**. [...]

Jean-Luc Scemama

Président du Cercle Avenir et Progrès

[Lire l'éditorial intégral sur le site du CAP →](#)

L'idée du mois

Une société qui réclame de l'ordre mais conteste l'autorité s'expose à ne plus avoir ni l'un ni l'autre.

Ce mois-ci, les travaux du CAP convergent vers une même tension : la fragilisation des fondements qui rendent l'action publique possible.

Sécurité : mutation vers des menaces systémiques

Justice : perte de lisibilité et de crédibilité

Autorité : demande forte... acceptation faible

Une question traverse l'ensemble : comment restaurer des cadres collectifs légitimes dans une société qui les conteste ?

Regard sur la société d'un membre du CAP

Chaque mois, un membre du Cercle Avenir & Progrès propose un regard sur une tension qui traverse notre vie collective.

Plutôt que de commenter l'actualité immédiate, cette rubrique part d'une question simple qui révèle un paradoxe du débat public : entre les principes que nous affirmons et les réalités que nous observons.

Chaque Paradoxe du mois ouvre une réflexion. Lorsque le sujet le justifie, il pourra être approfondi par une note d'analyse du CAP.

Parce qu'avant de proposer des solutions, il faut souvent commencer par poser les bonnes questions.

Le paradoxe du mois d'avril

Pourquoi l'autorité disparaît au moment même où la société réclame davantage d'ordre ?

Par Jean-Luc Scemama – Président du CAP

Il est une contradiction au cœur de nos sociétés : jamais le sentiment d'insécurité et d'impunité n'a été aussi fort dans l'opinion publique ; et pourtant, jamais les institutions chargées d'exercer l'autorité n'ont paru aussi fragilisées et contestées.

Ce n'est pas une anomalie passagère : c'est le signe d'une crise profonde. L'autorité - du latin *auctoritas*, la capacité à faire grandir - suppose une reconnaissance librement accordée. Or c'est précisément ce consentement qui s'effondre aujourd'hui.

Paradoxe dans le paradoxe : nous voulons plus d'autorité... à condition qu'elle s'exerce surtout sur les autres.

 [Lire le paradoxe du mois \(PDF\)](#)

Éclairage : le 1er mai : célébrer le travail... en interdisant de travailler

Par Vivan Meyer, Vice-Présidente du CAP

À sa manière, le 1er mai illustre avec une précision presque ironique l'un des traits

les plus constants de notre vie collective : **célébrer ce que l'on suspend.**

Fête du travail devenue jour chômé, il incarne un paradoxe à la fois historique, politique et social — révélateur des tensions profondes qui traversent notre rapport au travail, entre reconnaissance, protection et mise à distance.

 [Lire l'analyse complète \(PDF\)](#)

Du débat aux propositions — Colloque du 30 mars 2026

Pacte social républicain, « Restaurer, Réformer ou Réinventer ? »

70 participants, une question centrale : nos fondements tiennent-ils encore ?

Ce qu'il faut retenir :

- Un pacte social fragilisé malgré son ancrage juridique
- Une crise de confiance dans les institutions
- Une tension entre protection, responsabilité et participation
- Un lien croissant entre fractures sociales et radicalisation
- Un besoin de réaffirmer les repères collectifs



👉 Lire la note de synthèse en intégralité (PDF)

Des analyses aux propositions

Au sein du Cercle Avenir & Progrès, les groupes de travail constituent le cœur de la production intellectuelle. Ils ne se contentent pas d'analyser : **ils identifient des points de bascule et formulent des pistes d'action concrètes**, destinées à nourrir le débat public et éclairer les décideurs.

Groupe de Travail Sécurité

Ce qu'il faut retenir :

- Une transformation profonde de la sécurité, désormais largement centrée sur le numérique
- Une hausse de **+74 % des infractions numériques** en 5 ans (348 000 en 2024)
- Une vulnérabilité croissante des infrastructures critiques (éducation, santé, télécoms...)

Ce que cela implique :

- Former massivement aux enjeux de cybersécurité
- Renforcer les obligations de sécurité et la coordination de l'action publique
- Accélérer la souveraineté technologique face à des menaces en constante évolution

La sécurité n'est plus seulement une question d'ordre public : elle est devenue une question de puissance.

Groupe de Travail Justice

Constats principaux :

- Une incompréhension persistante du fonctionnement de la justice
- Des délais de traitement trop longs
- Une non-exécution des peines qui fragilise la crédibilité de l'institution
- Une défiance croissante des citoyens

Axes de réflexion :

- Restaurer la confiance entre justice et citoyens
- Clarifier le lien entre politique et justice, notamment dans les processus de nomination
- Mieux différencier les réponses pénales selon la nature des infractions
- Développer les modes alternatifs de résolution de conflits, en particulier la médiation

Une justice qui ne se comprend plus est une justice qui ne se respecte plus.

Groupe de Travail Autorité & Pouvoir

Paradoxe identifié : une demande accrue de protection... accompagnée d'un refus croissant de l'autorité.

Pistes de propositions :

- Renforcer l'exemplarité des responsables publics
- Instaurer des sanctions effectives et rapides en cas de manquement
- Accroître la transparence des pratiques et des financements
- Réaffirmer la valeur travail et le cadre civique comme fondements de la cohésion

L'autorité ne se décrète pas : elle se mérite, se comprend et s'incarne.

Prochains rendez-vous



11 mai 2026 — Assemblée Générale (Cercle Léna – 19h30)



15 juin 2026 — Dîner-débat au Sénat avec Béatrice Brugère

Thème : *Autorité, sécurité, libertés : où va la justice ?*



AUTORITÉ, SÉCURITÉ, LIBERTÉS : OÙ VA LA JUSTICE ?

Le Cercle Avenir & Progrès a le plaisir de vous convier à son dînet-débat :

Lundi 15 juin 2026 à 19h30

Restaurant du Sénat - 15 ter rue de Vaugirard, 75006 Paris

Autour de **Madame Béatrice BRUGERE**,
1ÈRE VICE-PROCUREURE DE LA REPUBLIQUE PRES LE TGI DE PARIS
SECRETAIRE GENERALE DU SYNDICAT UNITE MAGISTRATS

Le débat sera modéré par **Monsieur Jean-Claude KROSS**,
AVOCAT GÉNÉRAL HONORAIRE DE LA SECTION ANTI-TERRORISTE
DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Inscription obligatoire avant le 10 juin à pierre.bellaloum@orange.fr

LE CERCLE AVENIR & PROGRÈS

Confirmation et virement 65 € avant le 10 juin 2026.
(Vous pouvez acheter le livre « Justice : la colère qui monte » de Béatrice
Brugère et venir le faire dédicacer)

IBAN FR76 1027 8060 4700 0213 4490 293

Pièce d'identité obligatoire

 **Télécharger l'invitation**

Séminaire stratégique - CAP sur 2030 - Octobre 2026

Le séminaire d'octobre 2026 constituera un acte fondateur dans le développement de la vie du Cercle.

Objectifs :

- Élaborer un document stratégique 2026–2030 engageant les membres
 - Structurer une dynamique d'appartenance durable et active
 - Faire évoluer CAP d'un think tank jeune vers une communauté de pensée engagée et influente
-

Vie du Cercle — Accueil des nouveaux membres CAP

Le Cercle Avenir & Progrès poursuit son développement en accueillant de nouveaux membres dont les parcours enrichissent la diversité des regards et la qualité des travaux.

Le CAP réunit des experts issus du monde académique, économique, institutionnel et associatif autour d'une ambition commune : contribuer au débat public avec indépendance, exigence et responsabilité.

 **Rejoindre le Cercle Avenir & Progrès**

Rendez-vous

 **Prochaine newsletter CAP : mai 2026**

Remerciements

Le Cercle Avenir & Progrès remercie :

- ses lecteurs
- les personnalités et experts ayant contribué à ses travaux
- les présidents des groupes de travail

Ainsi que l'équipe éditoriale de cette newsletter :

Zakia Ouhmida et Sasha Malka

Cercle Avenir & Progrès (CAP)

Think tank citoyen, humaniste et indépendant — Fondé en 2023

[Visiter le site](#)

 [Site web](#) |  [Contact](#) |  [S'abonner / se désabonner](#)



Penser. Débattre. Agir pour faire société.

Cercle Avenir & Progrès (CAP) — Newsletter n°5

Édito du Président



Jean-Luc Scemama

Le Cercle Avenir & Progrès garde le cap ... et change d'échelle

Chers membres,

Chers amis,

L'Assemblée Générale du 11 mai dernier a été un moment fort. Un moment de clarté, d'élan et de confiance collective.

Depuis sa création, CAP a su s'imposer comme un espace rare : exigeant, libre, indépendant. Un lieu où la pensée se construit sérieusement, loin des postures et

des effets d'annonce.

Cette identité, nous en sommes fiers. Elle reste notre socle.

Mais nos membres ont exprimé quelque chose de plus grand encore : la conviction que nos idées méritent d'être entendues. Que l'intelligence collective que nous produisons ensemble a vocation à nourrir le débat public, à éclairer les décisions, à contribuer concrètement à la vie démocratique.

C'est ce message que le questionnaire a fait remonter avec force. Et c'est ce cap que l'AG a confirmé avec enthousiasme.

CAP entre donc dans une nouvelle étape, plus ambitieuse, plus visible, plus structurée :

- ✓ Une organisation plus réactive ;
- ✓ Des productions régulières et diffusées largement ;
- ✓ Un engagement renforcé de chacun de ses membres ;
- ✓ Une ouverture à de nouveaux profils : jeunes, chercheurs, universitaires, acteurs du monde économique.

Notre thème fédérateur pour cette nouvelle phase est à la hauteur de l'enjeu : « **refonder l'autorité démocratique et renforcer la République face aux fractures actuelles** ».

Parce que la France a besoin de lieux capables non seulement d'analyser, mais de proposer, d'oser et d'agir.

C'est notre rôle. C'est notre moment. Construisons-le, ensemble.

Jean-Luc Scemama

Président du Cercle Avenir et Progrès

L'idée du mois

Le Cercle Avenir & Progrès entre dans une nouvelle phase de développement.

Une proposition forte pour refaire société

CAP entre dans une nouvelle phase : produire des idées qui comptent, les diffuser, les porter dans le débat public. Et pour inaugurer cette ambition, une proposition structurante mérite d'être mise en débat, un levier potentiel pour recoudre une société fragmentée et revitaliser notre démocratie.

Rétablir un service civique obligatoire : refaire société par l'engagement

Dans une France marquée par la défiance, le repli identitaire et la fragmentation sociale, le service civique obligatoire peut redevenir un puissant outil de cohésion nationale.

L'idée n'est pas nostalgique. Elle est résolument tournée vers l'avenir : créer, pour chaque jeune citoyen, un temps commun d'engagement, de rencontre avec l'altérité, d'apprentissage du collectif.

Pour être réaliste et crédible, ce projet doit reposer sur des critères clairs :

- **Une durée adaptée** : 3 à 6 mois, modulables selon les situations personnelles ;
- **Un contenu à forte valeur citoyenne** : missions d'intérêt général dans les secteurs de la solidarité, de l'environnement, de la culture ou de la défense ;
- **Une mixité sociale garantie** : brassage des origines, des milieux, des territoires ; c'est là l'essentiel de sa force ;
- **Une reconnaissance concrète** : validation dans les parcours de formation, accès privilégié à certains dispositifs publics ;
- **Une gouvernance partagée** : État, collectivités, associations, entreprises ; la réussite passe par une coproduction territoriale.

Les objections sont connues : « Encore une contrainte, une atteinte à la liberté », « Ça coûte très cher », « C'est très compliqué à organiser », « C'est inapplicable ».

Au niveau européen, des acteurs comme la Fondation Jean-Jaurès ou des collectifs

plaident pour un service civique européen obligatoire, mais il s'agit de propositions de politique publique, non d'une réalité juridique. L'idée centrale serait de mobiliser l'ensemble d'une génération autour de missions de solidarité, climat, cohésion européenne, bien qu'aucun État, ni l'UE n'ait, à ce jour, instauré un tel dispositif obligatoire.

Cela étant, ce n'est pas parce que c'est ainsi que cela doit rester ainsi. Les critiques, fondées, méritent des réponses sérieuses et **d'analyser le coût et les bénéfices potentiels attendus**. Ce n'est pas une contrainte. C'est une chance offerte à la République de se réinventer.



Le calendrier de notre ambition collective

Mai → Décider (c'est fait !)

Juin → Produire

Octobre → Projeter et diffuser

L'enjeu : transformer notre intelligence collective en capacité d'impact réelle dans le débat public. Chacun d'entre vous en est un acteur essentiel.

 **Rejoindre le Cercle Avenir & Progrès**

Regard sur la société d'un membre du CAP

Chaque mois, un membre du Cercle Avenir & Progrès propose un regard sur une tension qui traverse notre vie collective.

Plutôt que de commenter l'actualité immédiate, cette rubrique part d'une question simple qui révèle un paradoxe du débat public : entre les principes que nous affirmons et les réalités que nous observons.

Chaque Paradoxe du mois ouvre une réflexion. Lorsque le sujet le justifie, il pourra être approfondi par une note d'analyse du CAP.

Parce qu'avant de proposer des solutions, il faut souvent commencer par poser les

bonnes questions.

Le paradoxe du mois de mai

Travailler moins, craindre plus : le grand paradoxe de l'IA

Par Michel Ruimy – Vice-Président CAP

Nous n'avons jamais disposé d'autant de technologies capables de travailler à notre place. Et pourtant, jamais le travail n'a semblé aussi incertain. À mesure que la promesse d'émancipation progresse, une insécurité diffuse s'installe — non comme une anomalie, mais comme le symptôme d'un déséquilibre plus profond.

 [Lire le paradoxe de l'IA \(PDF\)](#)

Du débat aux propositions

Assemblée Générale 2026 : CAP change d'échelle

L'Assemblée Générale du 11 mai 2026 restera un moment fondateur dans l'histoire du Cercle Avenir & Progrès.

Dans un esprit de confiance et de responsabilité partagée, les membres ont collectivement décidé de franchir un cap : celui d'un Cercle plus présent, plus structuré, plus influent.

Les orientations adoptées :

Une ligne stratégique claire et ambitieuse

- Tous les travaux du Cercle s'articuleront désormais autour d'un thème central : « *Refonder l'autorité démocratique et renforcer la République face aux fractures actuelles* ». Un thème à la fois intellectuellement rigoureux et politiquement nécessaire.

Une organisation pensée pour l'impact

- Groupes de travail resserrés et opérationnels ;
- Cycles courts de production pour rester dans le temps du débat ;
- Livrables synthétiques, lisibles et exploitables ;
- Stratégie de diffusion vers les médias, les décideurs et la société civile.

Une communauté ouverte et en mouvement

CAP s'élargit vers :

- De nouveaux membres engagés ;
- Des jeunes profils, chercheurs et doctorants ;
- Des partenaires universitaires, économiques et associatifs.

La force d'un cercle de réflexion se mesure à sa capacité à renouveler ses regards. C'est ce pari que nous faisons ensemble, avec enthousiasme et détermination.

L'aventure continue. Elle s'accélère. Rejoignez-la.

Nouveau Bureau CAP 2026–2027

Le Cercle Avenir & Progrès ouvre cette nouvelle étape avec un Bureau renouvelé pour le mandat 2026–2027 :

Président : **Jean-Luc Scemama**

Vice-Présidente : **Viviane Meyer**

Vice-Président : **Michel Ruimy**

Secrétaire général : **Pierre Bellaloum**

Secrétaire générale adjointe : **Dominique Nadler**

Trésorier : **Gilbert Métoudi**

Communication & influence : **Zakia Ouhmida**

Le Bureau assurera également la mission de la cohérence stratégique des travaux, la qualité des productions et de leur diffusion ainsi que le rayonnement du Cercle.

 **Rejoindre le Cercle Avenir & Progrès**

Prochains rendez-vous

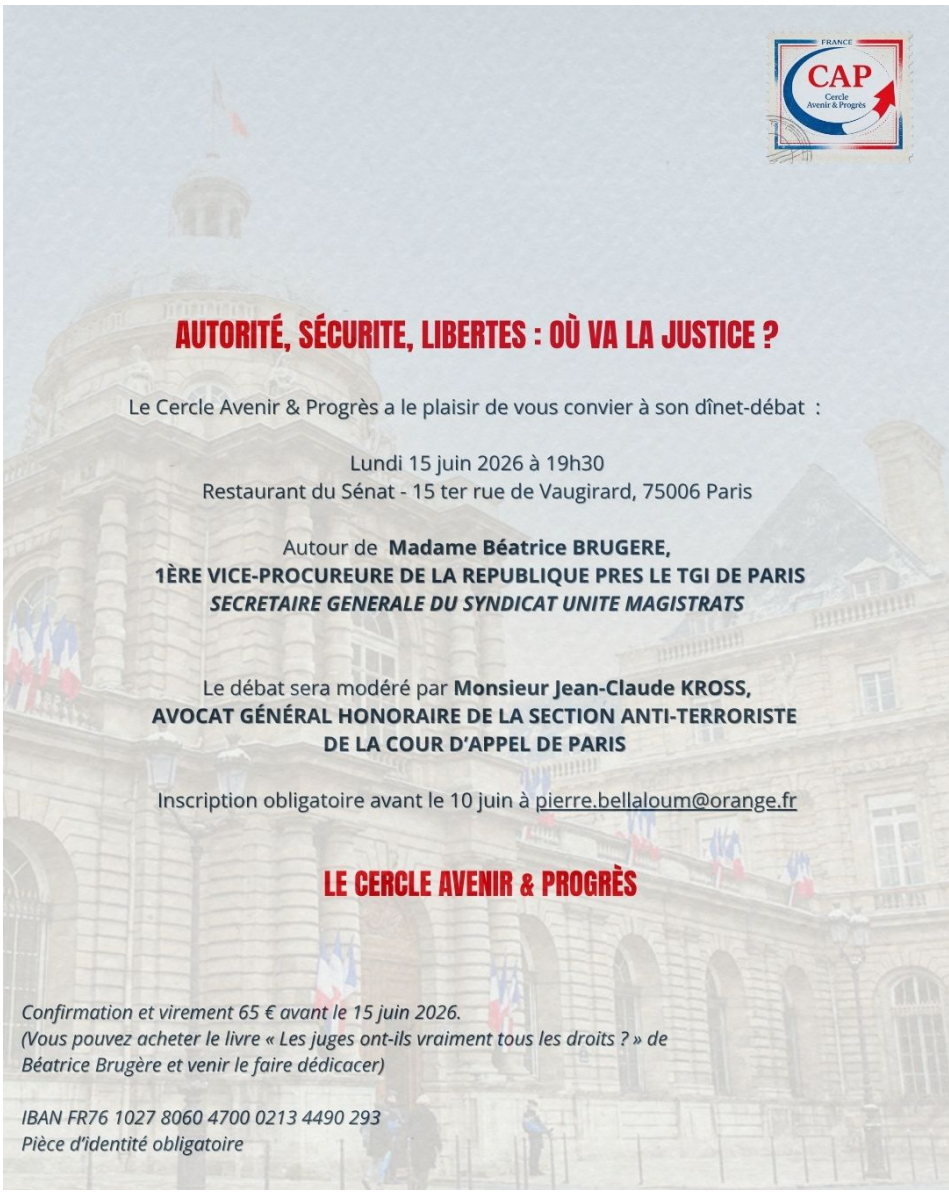
17 juin 2026 — Restitution des synthèses des groupes

Une étape clé marquant la clôture de l'année CAP 2025–2026 et la première traduction concrète des orientations décidées en Assemblée Générale.

15 juin 2026 — Dîner-débat au Sénat

Avec Béatrice Brugère, Vice-Procureure au Tribunal de Grande Instance de Paris

Thème : Autorité, sécurité, libertés : où va la justice ?



AUTORITÉ, SÉCURITÉ, LIBERTÉS : OÙ VA LA JUSTICE ?

Le Cercle Avenir & Progrès a le plaisir de vous convier à son dîner-débat :

Lundi 15 juin 2026 à 19h30
Restaurant du Sénat - 15 ter rue de Vaugirard, 75006 Paris

Autour de **Madame Béatrice BRUGÈRE,**
1ÈRE VICE-PROCUREURE DE LA RÉPUBLIQUE PRÈS LE TGI DE PARIS
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU SYNDICAT UNITE MAGISTRATS

Le débat sera modéré par **Monsieur Jean-Claude KROSS,**
AVOCAT GÉNÉRAL HONORAIRE DE LA SECTION ANTI-TERRORISTE
DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Inscription obligatoire avant le 10 juin à pierre.bellaloum@orange.fr

LE CERCLE AVENIR & PROGRÈS

*Confirmation et virement 65 € avant le 15 juin 2026.
(Vous pouvez acheter le livre « Les juges ont-ils vraiment tous les droits ? » de Béatrice Brugère et venir le faire dédicacer)*

IBAN FR76 1027 8060 4700 0213 4490 293
Pièce d'identité obligatoire

CAP sur 2030 - Une trajectoire engagée

Le séminaire d'octobre 2026 constituera un moment structurant dans la trajectoire du Cercle.

Il s'appuiera sur :

- Les décisions prises en mai
- Les travaux produits en juin

Objectifs :

- Définir une trajectoire stratégique 2026–2030 engageant les membres ;
- Contribuer à l'élection présidentielle 2027, par un débat citoyen ouvert et démocratique pour réinsuffler à la France une dynamique solide et reconnue ;
- Faire évoluer CAP vers un acteur d'influence reconnu dans le débat public.

 [Rejoindre le Cercle Avenir & Progrès](#)

Vie du Cercle — Accueil des nouveaux membres CAP

Le Cercle Avenir et Progrès (CAP) poursuit son développement en accueillant de nouveaux membres issus des sphères académique, économique, institutionnel et associatif.

Une diversité au service d'une ambition commune : **contribuer au débat public avec exigence, indépendance et responsabilité**

Rendez-vous

 **Prochaine newsletter CAP** : juin 2026

Remerciements

Le Cercle Avenir & Progrès remercie :

- ses lecteurs
- les personnalités et experts ayant contribué à ses travaux
- les présidents des groupes de travail

Ainsi que l'équipe éditoriale de cette newsletter :

Zakia Ouhmida et Sasha Malka

Cercle Avenir & Progrès (CAP)

Think tank citoyen, humaniste et indépendant — Fondé en 2023

[Visiter le site](#)

 [Site web](#) |  [Contact](#) |  [S'abonner / se désabonner](#)



Penser. Débattre. Agir pour faire société.

Cercle Avenir & Progrès (CAP) — Newsletter n°6

Édito du Président



Jean-Luc Scemama

Réparer la France : notre part de responsabilité

Chers amis,

Depuis des années, nous cherchons à préserver un modèle auquel nous sommes profondément attachés.

Mais nous devons aussi avoir le courage de regarder la réalité en face :

- moins de croissance,
- moins d'industrie,

- moins de cohésion
- et toujours plus de dette.

Cette trajectoire n'est pas durable.

Et pourtant, je veux le dire clairement : le problème de la France n'est pas d'avoir « trop d'État » ou « trop de social ».

Le véritable défi est ailleurs : un État devenu trop complexe pour être pleinement efficace, une économie qui peine à produire suffisamment, un système politique fragmenté et une société qui doute parfois d'elle-même.

Face à cela, il n'existe pas de solution simple : le redressement passera nécessairement par une responsabilité partagée :

- à l'État de simplifier et d'investir dans l'avenir,
- aux entreprises de former, d'innover et de penser le long terme,
- à chacun d'entre nous de réhabiliter l'effort, la transmission et le sens du collectif.

Mais une République ne tient pas seulement par son économie. Elle repose aussi sur la confiance que les citoyens accordent à leurs institutions et à leur capacité à faire respecter les règles communes.

C'est pourquoi nous avons choisi de consacrer cette newsletter à la justice. En effet, au-delà des débats parfois passionnés qu'elle suscite, la justice demeure l'un des piliers du pacte républicain. Une justice comprise, accessible, efficace et respectée est une condition essentielle de la cohésion nationale.

Les travaux présentés dans ce numéro, comme les échanges organisés autour de Béatrice Brugère, témoignent de la volonté de CAP de contribuer à une réflexion exigeante sur les conditions d'un renforcement de l'autorité démocratique et de la confiance citoyenne.

Dans cet esprit, CAP propose la création d'un **Baromètre de la confiance dans la justice**, fondé sur une enquête annuelle menée auprès d'un échantillon représentatif de Français.

Son objectif serait de mesurer la confiance dans les tribunaux, l'accès au droit, la perception de l'indépendance des magistrats ainsi que la simplicité et l'efficacité des démarches judiciaires.

Afin d'encourager la transparence et l'amélioration continue du service public de la justice, ce baromètre pourrait également s'accompagner de la publication d'indicateurs comparatifs sur les juridictions françaises, notamment en matière de délais de traitement et de taux de résolution des affaires, à l'image de ce qui existe depuis longtemps pour les établissements hospitaliers.

Car une institution forte n'est pas une institution à l'abri de l'évaluation ; c'est une institution capable de se mesurer, de se comparer et de progresser.

Car telle est notre ambition : éclairer le débat public, transformer l'analyse en propositions et participer, à notre mesure, à la construction de solutions pour notre pays.

Réparer la France ne se décrète pas.

Cela se construit. Ensemble.

Jean-Luc Scemama

Président du Cercle Avenir et Progrès

L'idée du mois

À l'occasion de notre dîner-débat consacré à la justice et dans le prolongement des travaux du groupe Justice du Cercle Avenir & Progrès, nous partageons cette synthèse réalisée par Viviane Meyer, Vice-Présidente du Cercle Avenir et Progrès.

La Justice en France — Juin 2026

Viviane MEYER

Un système sous tension : entre engorgement, manque de moyens et perte de confiance, les réformes sont urgentes et possibles.



Les défis structurels

Sous-effectif chronique

La France ne compte que **8,5 magistrats pour 100 000 habitants**, contre 20 en Allemagne et 15 en Espagne.
Le budget justice représente **0,3 % du PIB** (vs 0,4 à 0,5% en Europe).

Exécution défailante des peines

Le suivi effectif des condamnations dans des délais courts reste insuffisant, fragilisant la crédibilité de l'institution judiciaire.

Impunité perçue des juges

La responsabilité des magistrats doit être engagée — des circulaires ministérielles non appliquées alimentent un sentiment d'impunité inacceptable pour les citoyens.



Les chiffres clés

8,5

Magistrats / 100k hab.

Contre 20 en Allemagne

0,3%

Budget justice / PIB

Objectif : 0,4 % du PIB

-30%

Salaires magistrats

Sous la moyenne européenne



Les leviers de réforme opérationnels



Budget & Recrutement

Atteindre **0,3 % du PIB** pour financer le recrutement de magistrats et greffiers. Revaloriser les salaires pour attirer les talents.



Recentrage des magistrats

Affecter les magistrats à leurs **tâches judiciaires prioritaires**, en confiant les travaux administratifs à des juristes spécialisés.



Prévention & Réinsertion

Prévenir plutôt que punir : suivi des jeunes à risque, lutte contre la récidive, **accompagnement et réinsertion** comme priorités.



Les leviers organisationnels & numériques



Numérisation effective

La transmission numérique doit devenir un outil opérationnel réel — non pas un chantier inachevé.



Coordination Police / Justice

Briser le cloisonnement entre police, justice et ministère de l'Intérieur via des **plateformes numériques partagées** et des formations croisées.



Intelligence Artificielle

L'IA pour détecter les demandes irrecevables, traiter les signaux faibles de manière préventive et faciliter la **collecte d'information au niveau européen**.



Conclusion : vers une justice plus rapide, accessible et crédible

Trois conditions non négociables pour réformer la justice française :

- ✓ **Volonté politique forte** — augmentation durable du budget, recrutements ciblés et valorisation de la magistrature.
- ✓ **Simplification radicale des procédures** — moins de paperasse administrative, davantage de numérique opérationnel.
- ✓ **Implication citoyenne** — jurys de citoyens et transparence pour briser la défiance envers l'institution judiciaire.

Améliorer la justice en France, c'est un mélange de **moyens, d'efficacité, de clarté et de prévention** — et non uniquement une question de sévérité.



Rejoindre le Cercle Avenir & Progrès

Regard sur la société d'un membre du CAP

Chaque mois, un membre du Cercle Avenir & Progrès propose un regard sur une tension qui traverse notre vie collective.

Plutôt que de commenter l'actualité immédiate, cette rubrique part d'une question simple qui révèle un paradoxe du débat public : entre les principes que nous affirmons et les réalités que nous observons.

Chaque Paradoxe du mois ouvre une réflexion. Lorsque le sujet le justifie, il pourra être approfondi par une note d'analyse du CAP.

Parce qu'avant de proposer des solutions, il faut souvent commencer par poser les bonnes questions.

Le paradoxe du mois de juin

La fête de la musique : plus nous avons accès à la musique, moins nous chantons ensemble

Par Pierre Bellaloum – Secrétaire général du Cercle Avenir & Progrès

Je ne suis ni sociologue, ni philosophe, ni spécialiste de la musique. Je suis un homme de terrain. Un professionnel lambda qui passe sa vie à rencontrer des gens, à écouter ce qu'ils vivent et à essayer de comprendre ce qui les rapproche ou les éloigne.

Et il y a quelque chose qui m'interpelle au sujet de la Fête de la musique.

Jamais nous n'avons eu autant de musique à notre disposition.
Dans nos voitures, nos téléphones, nos écouteurs, nos maisons.
En quelques secondes, nous pouvons écouter n'importe quel artiste du monde.
Pourtant, je constate que nous chantons moins ensemble qu'avant.

Quand j'étais plus jeune, il y avait les bals populaires, les fêtes de village, les repas de famille où quelqu'un finissait toujours par pousser la chansonnette.
Aujourd'hui, chacun écoute sa propre playlist.

Nous partageons des fichiers, des liens ou des recommandations.
Mais partageons-nous encore les mêmes chansons ?
Cette question peut sembler légère.

Je crois pourtant qu'elle ne l'est pas complètement.

L'article premier de notre Constitution affirme que la République est « une et indivisible ».

Une République ne se résume pas à des lois, des administrations ou des élections.

Elle vit aussi grâce à des moments simples où des personnes qui ne se connaissent pas se retrouvent côte à côte sans se demander d'où elles viennent, ce qu'elles votent ou ce qu'elles pensent.

Pendant quelques heures, la Fête de la musique crée précisément cela.

Des inconnus s'arrêtent sur une place.

Écoutent le même morceau.

Battent le rythme ensemble.

Parfois chantent ensemble.

Ce n'est pas grand-chose.

Mais ce n'est peut-être pas rien.

Dans une société où chacun vit de plus en plus dans son univers, ses écrans et ses réseaux, ces moments où l'on partage quelque chose en commun ont peut-être plus de valeur que nous ne l'imaginons.

Et si la Fête de la musique contribuait, à sa manière, à faire vivre chaque année ce pacte social qui permet à la République de rester une et indivisible ?

Retour sur notre dîner-débat du 15 juin 2026

Autorité, sécurité, libertés : où va la justice ?

Le 15 juin dernier, le Cercle Avenir & Progrès a eu l'honneur d'accueillir au Sénat Madame Béatrice Brugère, magistrate depuis plus de vingt-cinq ans,

*vice-procureur de la République au Tribunal judiciaire de Paris, secrétaire générale du syndicat Unité Magistrats et auteure des ouvrages « **Justice : la colère qui monte** » en 2024 et très récemment, en avril 2026 « Les juges ont-ils vraiment tous les droits ? ».*

Les échanges étaient animés par Jean-Claude Kross, avocat général honoraire de la section antiterroriste de la Cour d'appel de Paris. Par son expérience et la pertinence de ses questions, il a contribué à éclairer les enjeux soulevés tout au long de la soirée et de nourrir un dialogue exigeant entre les participants et notre invitée.

À travers son expérience de magistrate et son engagement syndical réformiste, Béatrice Brugère a proposé une réflexion stimulante sur les défis auxquels la justice française est confrontée et que la malheureuse « affaire Lyhanna » interpelle sérieusement.

Entre le procès en laxisme et le fantasme d'un « gouvernement des juges », les Français ne savent plus à quels saints se vouer. Béatrice Brugère pose la question sans détour depuis l'intérieur de l'institution.

La magistrate propose un changement de cap complet : pour que la justice reprenne toute sa place... mais rien que sa place. Elle donne malgré tout des raisons d'espérer et de se battre.

Les échanges ont mis en lumière plusieurs enjeux majeurs, et notamment :

1. La croissance historique et structurelle du pouvoir des juges, lié à inflation législative qui accroît progressivement le pouvoir d'interprétation du juge et nourrit le débat sur les contre-pouvoirs et la responsabilité des acteurs judiciaires ;
2. Le paradoxe de l'indépendance comme fuite des responsabilités ;
3. La politisation rampante et le corporatisme ;
4. la défiance entre les citoyens et l'institution judiciaire ;
5. La recherche d'une sortie de crise durable.

Face à l'une des crises les plus profondes de la démocratie française, et pour en sortir, elle pose, non pas un réquisitoire contre les juges, mais une réflexion

sur les conditions d'un équilibre démocratique restauré entre le judiciaire et les autres pouvoirs.

Consciente de la crise de légitimité, elle a bien enregistré le fait que :

- Concernant la justice : les citoyens n'acceptent plus ni sa lenteur, ni sa complexité, ni ses décisions incompréhensibles.
- Concernant le pouvoir judiciaire, l'opacité et le corporatisme creusent le fossé avec le peuple.

Dans chaque cas, dans sa posture réformiste, non révolutionnaire, la réponse de Béatrice Brugère est la même : ni statu quo, ni table rase, mais une refondation lucide et courageuse.

Enfin, Béatrice Brugère a partagé une observation contre-intuitive sur la question carcérale : moins l'incarcération est effective et rapide, notamment pour les courtes peines, plus les prisons tendent à se saturer, du fait des peines plus longues liées à la modération des décisions d'incarcération en amont. Une sanction tardive perd en lisibilité et en efficacité, au détriment de la crédibilité de la réponse judiciaire.

Les débats ont également souligné l'intérêt des modes alternatifs de résolution des conflits, qui peuvent contribuer à une justice plus rapide, plus accessible et mieux comprise.



À RETENIR DE LA RENCONTRE

- La justice est un sujet d'espérance.
- Une justice qui intègre les moyens et exigences du XXI siècle.
- La justice appartient à tous.
- Trop de lois renforcent le pouvoir du juge.
- La confiance entre citoyens et justice doit être restaurée.
- Une justice juste est une justice à l'heure.
- Une justice renforcée par la circulation fluide de l'information entre autorités judiciaires et forces de sécurité.
- Les modes alternatifs de résolution des conflits ont toute leur place.
- La question carcérale appelle des réponses plus complexes qu'il n'y paraît.

Le Cercle Avenir & Progrès remercie chaleureusement Madame Béatrice Brugère pour la qualité de son intervention ainsi que Monsieur Jean-Claude Kross pour la rigueur et la finesse de sa modération.

Nos remerciements vont également à l'ensemble des participants dont les questions et contributions ont enrichi les échanges.

Du débat aux propositions

Vers les Cahiers de CAP 2026

Les groupes de travail École, Justice, Autorité & Pouvoir, Sécurité et Logement poursuivent actuellement la finalisation de leurs travaux.

Leur ambition est simple : transformer l'analyse en propositions.

Ces contributions seront réunies dans une publication commune :

LES CAHIERS DE CAP 2026.

Cette publication constituera la première synthèse collective des travaux conduits par le Cercle depuis sa création.

Elle sera présentée dans notre prochaine newsletter.

 [Rejoindre le Cercle Avenir & Progrès](#)

Vie du Cercle — Accueil des nouveaux membres CAP

Le Cercle Avenir & Progrès poursuit son ouverture et accueille de nouveaux membres dont les parcours, les compétences et les engagements enrichissent la qualité de nos travaux et la diversité de nos regards.



Marie-Laure BROSSIER

Parrainée par Pierre BELLALOUM

Cheffe d'entreprise dans le secteur du numérique depuis plus de vingt ans, ancienne élue municipale à Bagnolet, Marie-Laure Brossier est engagée de longue date dans la défense de la laïcité, de l'universalisme républicain et de la cohésion

nationale. Son action publique l'a conduite à combattre les dérives communautaristes et l'entrisme islamiste, notamment à travers plusieurs recours judiciaires et une audition devant une commission d'enquête de l'Assemblée nationale. Ancienne responsable de la communication du Comité Laïcité République, elle est également cofondatrice du Collectif pour les otages « Tous 7 », créé au lendemain des attaques terroristes du Hamas du 7 octobre 2023. Elle souhaite mettre son expérience du débat public, de la communication et des enjeux républicains au service des réflexions du CAP.



Anna MORTREAU

Parrainée par Zakia OUHMIDA

Ingénieure en génie des systèmes et de l'innovation, consultante indépendante et formatrice, Anna Mortreau développe une expertise à l'intersection de l'innovation, de la transformation des organisations et des enjeux d'apprentissage. Son parcours l'a conduite à accompagner des projets de conduite du changement, de collaboration et d'innovation pédagogique auprès d'acteurs publics et privés. Convaincue que les défis contemporains nécessitent à la fois réflexion stratégique et capacité de mise en œuvre, elle souhaite contribuer aux travaux du CAP sur l'éducation, la transmission, l'adaptation des compétences et les conditions concrètes du faire société.

Le Cercle Avenir & Progrès leur souhaite la bienvenue.

 **Rejoindre le Cercle Avenir & Progrès**

CAP sur 2030 - Construire une influence durable

Le séminaire stratégique du **dimanche 11 octobre 2026** constituera une

nouvelle étape dans le développement du Cercle.

Il s'appuiera sur :

- les décisions prises lors de l'Assemblée Générale ;
- les travaux des groupes ;
- les enseignements tirés de nos rencontres et débats.

Objectif : faire du Cercle Avenir & Progrès un acteur reconnu de la réflexion et de la proposition au service du débat public.

 **Rejoindre le Cercle Avenir & Progrès**

Prochains rendez-vous



juillet 2026 — Présentation des Cahiers de CAP 2026



septembre 2026 — Reprise des activités du Cercle 2026



11 octobre 2026 — Séminaire stratégique CAP 2030

Rendez-vous



Prochaine newsletter CAP : juillet 2026

Remerciements

Le Cercle Avenir & Progrès remercie :

- ses lecteurs
- les personnalités et experts ayant contribué à ses travaux
- les présidents des groupes de travail

Ainsi que l'équipe éditoriale de cette newsletter :

Cercle Avenir & Progrès (CAP)

[Visiter le site](#)

Think tank citoyen, humaniste et indépendant — Fondé en 2023



[Site web](#)



[Contact](#)



[S'abonner / se désabonner](#)

REMERCIEMENTS

Le Cercle Avenir & Progrès remercie chaleureusement l'ensemble des membres ayant contribué aux travaux de ses commissions au cours de l'année 2026 :

Guy ALDEGUER, Danielle ATTIAS, Pierre BELLALOUM, Gérald BIGLE, Anne BINDER, Nelly BITTANE-HANIN, Sébastien CAHEN, Philippe CASAMAJOR, Jacques HALIMI, Marcel KAHN, Geneviève LEVY-HARROUS, Marc LUMBROSO, Philippe MARKOWITZ, Philippe MAUREL, Gilbert METOUDI, Viviane MEYER, Dominique NADLER, Anne-Cécile OUAZANA, Zakia OUHMIDA, Patrick PILCER, Marie-José PINAUD, Florence POUZENC, Michel RUIMY, Jean-Luc SCEMAMA, Éric SEBBAN, Simone SLAMA, Patrick SOUSSANA, Marc SZULEWICZ et Ariane WARLIN.

Le Bureau 2026-2027 du Cercle Avenir & Progrès

Président

Jean-Luc SCEMAMA

Vice-présidents

Viviane MEYER et Michel RUIMY

Trésorier

Gilbert METOUDI

Secrétaire général

Pierre BELLALOUM

Secrétaire générale adjointe

Dominique NADLER

Communication stratégique et éditoriale

Zakia OUHMIDA

Présidences des commissions 2025-2026

Commission Logement

Patrick PILCER et Michel RUIMY

Commission Sécurité

Gilbert METOUDI et Michel RUIMY

Commission École

Anne BINDER et Jacques HALIMI

Commission Justice

Gérald BIGLE et Éric SEBBAN

Commission Autorité & Pouvoir
Viviane MEYER et Jean-Luc SCEMAMA

Équipe éditoriale des newsletters

Direction de la communication stratégique et éditoriale
Zakia OUHMIDA

Mise en page et diffusion des newsletters
Sasha MALKA

Le Cercle Avenir & Progrès remercie également les personnalités, intervenants et experts qui ont accepté de partager leur expérience et d'enrichir ses réflexions, ainsi que toutes celles et tous ceux qui accompagnent et diffusent ses travaux.

Penser. Débattre. Agir pour faire société.
WWW.cercleaveniretprogres.org